

SOUTIEN DE L'UE AU MAROC EN MATIÈRE DE MIGRATION

Volet « Afrique du Nord » du Fonds fiduciaire
d'urgence de l'UE pour l'Afrique, Budget NDICI et AMIF

Janvier 2023



La coopération entre l'Union européenne et le Maroc dans le domaine de la migration a débuté il y a plus de 10 ans, et l'UE est le partenaire le plus ancien du Maroc en termes de coopération technique et financière.

Le Maroc est un partenaire majeur du voisinage méridional, avec lequel l'UE a établi depuis longtemps une solide coopération, notamment dans le domaine de la migration. Depuis 2013, l'UE soutient la mise en œuvre de sa Stratégie nationale d'immigration et d'asile.

L'UE et le Maroc ont conclu en 2013 un accord de Partenariat pour la Mobilité, qui a été relancé de façon prometteuse en 2019. La coopération se déroule également par le biais de dialogues régionaux dans le cadre du Processus de Rabat et par le biais de l'Union africaine. Parmi les voisins de l'UE, le Maroc représente le deuxième portefeuille de coopération en matière de migration, avec quelque **300 millions d'euros** au total, dont environ **113 millions d'euros** proviennent du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique et le reste d'autres instruments financiers de l'UE. Les actions sont soit mis en oeuvre par l'administration marocaine dans le cadre de l'aide budgétaire, soit par de l'aide projet mises en oeuvre par des partenaires spécialisés tels que des agences des Nations Unies, des coopérations des États membres de l'UE et des organisations de la société civile marocaines ou internationales.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA MIGRATION:

- Promouvoir les droits et la protection des migrants vulnérables, notamment les réfugiés et les enfants non accompagnés ainsi que les victimes de la traite des êtres humains, et soutenir le retour volontaire des migrants et leur réinsertion ;
- Sauver des vies grâce à un soutien institutionnel à la gestion des migrations, un renforcement des capacités en matière de respect des droits de l'homme et un appui à la gestion des frontières ;
- Créer des opportunités économiques comme alternatives à la migration irrégulière et soutenir des programmes de mobilité aux bénéfices équilibrés entre l'UE et les pays européens. ...Faciliter la contribution de la migration au développement notamment par l'accompagnement de la mobilisation des diasporas.

Soutien global de l'UE au Maroc

Au travers de l'instrument européen de voisinage, l'UE finance également des programmes axés sur l'intégration socio-économique des migrants, la gestion des frontières et la gouvernance des migrations, en appuyant notamment la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) du Maroc et la stratégie vis à vis des marocains résidant à l'étranger

Au-delà des défis liés à la migration, la Commission européenne a mobilisé, dans le cadre de la coopération bilatérale, environ 1 milliard d'euros depuis 2014 afin de soutenir le Maroc dans les domaines suivants :

- ★ Accès équitable aux services sociaux de base
- ★ Gouvernance démocratique, État de droit
- ★ mobilité
- Opportunités d'emploi plus nombreuses et inclusives, croissance durable et inclusive
- ★ Renforcement des capacités de la société civile. Pacte Vert

RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR

- **4 557** migrants aidés pour retourner dans leur pays d'origine dans le cadre de l'Initiative Conjoint UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants
- **7 963** participants (migrants, personnel des autorités locales et des conseils régionaux) à des événements d'apprentissage/de formation, par exemple sur la manière de gérer la politique migratoire au niveau national, sur les droits des migrants, etc.
- **23 734** personnes ayant bénéficié d'une assistance médicale
- **38 651** services sociaux de base fournis



PROTECTION ET GOUVERNANCE DES MIGRATIONS FONDÉE SUR LES DROITS

PROGRAMMES

- **2,73 million d'euros** programme régional de développement et de protection (PRDP) pour l'Afrique du Nord - consolider systèmes de migration et d'asile et renforcer leur capacité à fournir un accueil, une protection et des solutions durables adéquats aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables. Mis en œuvre par HCR et OIM
- **5,5 millions d'euros** Faciliter la gestion ordonnée, sûre, régulière et responsable des migrations en élaborant et en appliquant des politiques de retour et de réintégration durable fondées sur la dignité, les droits et le développement – Mis en œuvre par l'OIM
- **4,6 millions d'euros** Promouvoir le droit des migrants à une assistance juridique, y compris pour les mineurs non accompagnés – Mis en œuvre par ENABEL
- **6,5 millions d'euros** Services de protection pour les migrants les plus vulnérables, en particulier les femmes victimes de la violence et de la traite ainsi que les mineurs non accompagnés
- **288.765 Euros** projet RASSIF pour améliorer les réponses collectives des acteurs de la société civile et institutionnels pour la protection des droits des enfants en processus migratoire au Maroc.
- **600.000 Euros** Soutien dans l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des Êtres humains mis en œuvre par des OSC

SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET GESTION DES FRONTIÈRES

PROGRAMMES

- **150 millions d'euros** Appui aux actions des autorités marocaines en matière de migration grâce à une aide budgétaire visant à une meilleure gestion des flux migratoires selon une approche humaniste respectueuse des droits selon les objectifs de la stratégie nationale d'immigration et d'asile.
- **8,6 millions d'euros** Renforcement de la coopération Sud-Sud entre le Maroc et trois autres pays d'Afrique en matière de gouvernance des migrations – Mis en œuvre par la GIZ
- **3,4 millions d'euros** Programme régional – Lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants et protection des victimes, y compris des enfants – Mis en œuvre par l'ONUDC
- **44 millions d'euros** Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations au Maroc en vue de renforcer les capacités de gestion des frontières et de sauver des vies, conformément aux normes internationales et dans le respect des droits de l'homme - Mis en œuvre par la FIIAP
- **30,5 millions d'euros** appui aux institutions nationales du Maroc chargées de la gestion des frontières, de la migration irrégulière et de la protection des migrants vulnérables – Mis en œuvre par le CIDPM
- **716.000 Euros** programmes de sensibilisation des jeunes aux dangers de la migration irrégulière (Shababuna) mis en œuvre par des autorités européennes décentralisées
- **1 million d'euros** Accompagner la Commission nationale, chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains, ainsi que son secrétariat dans leurs attributions afin de faciliter la mise en œuvre de la loi 27-14.

INTÉGRATION SOCIO ÉCONOMIQUE ET MIGRATION LÉGALE

PROGRAMMES

- **8 millions d'euros** Développement du le cadre institutionnel de la migration dans trois régions du Maroc pour promouvoir la mise en œuvre des politiques migratoires au niveau local afin d'améliorer l'inclusion sociale et, la participation économique, de la diaspora marocaine et des migrants vivant au Maroc – Mis en œuvre par Enabel
- **7,5 millions d'euros** Programme régional – Favoriser une migration légale et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques – Mis en œuvre par l'OIT / OIM, la GIZ et Enabel
- **2 millions d'euros** environ Soutenir la diaspora marocaine en Europe pour la création d'activités économiques et d'opportunités d'emploi au Maroc. Programme régional MEET Africa, phase 2 – Mis en œuvre par Expertise France international
- **3 millions d'euros** Programme Link up Africa . Renforcer le dispositif de coopération technique internationale entre le Maroc et d'autres pays d'Afrique avec un accent mis sur le développement des opportunités économiques pour les jeunes.
- **2 millions d'euros** Programme régional de développement et de protection (PRDP) pour l'Afrique du Nord – phase III – Intégration économique des migrants par la création de TPME. Mis en œuvre par une organisation de la société civile
- **6 million d'euros** Soutenir la réintégration durable des Marocains et Marocaines de retour au Maroc. Mis en œuvre par GIZ.